

Cameroun | Rapport sur les Déplacements, Région de l'Extrême-Nord Round 10 | 7– 18 Août 2017



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



United Nations
CERF

Central
Emergency
Response
Fund



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Les termes employés et la présentation des faits tout au long du rapport n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'OIM concernant le statut juridique des pays, territoires, villes ou régions, ou des autorités, ou concernant des frontières ou limites.¹

L'OIM s'est engagée en faveur du principe qu'une migration humaine et ordonnée bénéficie aux migrants ainsi qu'à la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires au sein de la communauté internationale pour: assister à surmonter le challenge opérationnel de la migration; favoriser la compréhension des problématiques migratoires; encourager le développement économique et social au travers des migrations ; et assurer la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Organisation Internationale pour les Migrations
UN House Comice
Maroua
Région de l'Extrême-Nord
Cameroun
Cecilia Mann
Tel.: +237 694 495 023
E-mail: cmann@iom.int
Website: www.globaldtm.info/cameroon/

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, archivée ou transmise sous quelque forme et de quelque façon, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre sans l'accord écrit préalable de l'éditeur.

¹ Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



DTM

Cameroun | Rapport sur les Déplacements, Région de l'Extrême-Nord, Round 10 | 7 – 18 Août 2017



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



TABLE DES MATIÈRES

Résumé	4
Méthodologie et Contexte	5
Limites.....	6
Populations Déplacées.....	8
Personnes Déplacées Internes (PDI)	15
Réfugiés non-enregistrés	21
Retournés	25
Tendances.....	30
 Annexes	



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



RÉSUMÉ

La Matrice de Suivi des Déplacements, tiré de l'anglais *Displacement Tracking Matrix* (DTM), est un outil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), qui permet de suivre et de surveiller les déplacements et la mobilité des populations. Elle relève des informations à différents niveaux, les traite et les diffuse, afin de garantir aux acteurs humanitaires, aux gouvernements et autres acteurs intéressés, une meilleure compréhension des mouvements et de l'évolution des besoins des populations déplacées : les facteurs d'influence, les moyens et durées de déplacement, les intentions futures des migrants, leurs conditions de vie et encore bien d'autres éléments sont autant d'informations recherchées et récoltées auprès des populations déplacées elles-mêmes.

Ce rapport donne un aperçu de la situation dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun où les déplacements de population sont principalement dus à l'insécurité (notamment liés aux violences des groupes extrémistes armés) et dans une moindre mesure à des phénomènes climatiques. Les informations présentées dans ce rapport ont été recueillies auprès de personnes déplacées, avec l'accord et le soutien des autorités locales pendant la période du 7 au 18 août 2017.



La population déplacée est estimée à un total de 328 785 individus : 237 967 PDI, 29 728 réfugiés non-enregistrés et 61 090 retournés.



726 villages ont été recensés, comprenant 3 nouveaux villages. 56 villages se sont révélés totalement inhabités.²



92% des populations déplacées le sont en raison du conflit armé qui a lieu dans la Région.



8% des déplacements sont liés aux inondations et autres facteurs climatiques.



La population déplacée est composée à 51% d'hommes.



La population déplacée est composée à 49% de femmes.



66% de la population est composée d'enfants ayant entre 0 et 18 ans.



Les personnes de plus de 60 ans représentent 3% des déplacés.



46% des ménages déplacés vivent au sein de communautés hôtes, 24% vivent dans des sites spontanés, 16% vivent en location, 14% ont pu réintégrer leurs maisons, 1% vivent dans des centres collectifs et moins d'un pourcent vivent en plein air.

² Bien que cette collecte reflète trois nouveaux villages, l'OIM a également cessé ses activités de collecte des données dans trois autres villages n'abritant plus de populations déplacées, à savoir Woromari (dans le Logone-et-Chari), Fadge-Fota (dans le Mayo-Tsanaga) et Aldje (dans le Mayo-Sava).

MÉTHODOLOGIE ET CONTEXTE

MÉTHODOLOGIE

La collecte des données de la DTM a été effectuée par 100 énumérateurs formés, équipés et déployés dans les 6 départements de la région de l'Extrême-Nord, à savoir le Mayo-Kani, le Mayo-Danay, le Diamaré, le Mayo-Tsanaga, le Mayo-Sava et le Logone-et-Chari. Les énumérateurs assurent des rôles bien précis de points focaux, chefs d'équipe ou simple énumérateurs, facilitant la coordination dans la collecte d'information, sous la responsabilité directe de l'équipe DTM.

Lors de cet exercice, des enquêtes ont été effectuées dans 726 localités³, puis un questionnaire orienté a été administré à 3 761 ménages dont 1 748 ménages IDP, 587 ménages réfugiés vivant dans les communautés hôtes, et 1 426 ménages retournés, tous répartis sur 496 localités, ciblés par un échantillonnage représentatif des estimations de personnes déplacées internes, retournées et réfugiées non-enregistrés dans chaque site. 141 sites spontanés ont été recensés lors de cet exercice.⁴

Les énumérateurs sont formés sur la méthodologie de la DTM à Maroua. Ces formations sont assurées à intervalles réguliers afin de renforcer la capacité locale en collecte et gestion des données.

La collecte se fait à l'aide de tablettes adaptées, pour faciliter la collecte et l'analyse des données, ainsi que pour optimiser la qualité des données auprès des informateurs clés. Plusieurs formulaires sont utilisés, chacun étant adapté à un niveau spécifique d'information. Ainsi, des informations sont collectées au niveau départemental, au niveau des arrondissements, des villages, et enfin des ménages. Les formulaires sur tablettes sont formatés de telle sorte que les données soient cohérentes et complètes.

Quatre niveaux d'enquête sont réalisés par round :

L'évaluation au niveau des départements se fait à travers les points focaux qui travaillent auprès des préfets. C'est également à ce niveau que l'échantillonnage de l'enquête ménage est défini.

Au niveau des arrondissements, les chefs d'équipes collectent des données auprès des sous-préfets. C'est à ce niveau que les listes des villages sont mises à jour.

Au niveau des villages, les énumérateurs collectent les données auprès des chefs de village et des représentants de déplacés, et de toutes autres personnes pouvant fournir des informations sur les déplacés.

Le quatrième et dernier outil de collecte est mis en œuvre au niveau des ménages identifiés selon l'échantillon défini au niveau du département, en prenant en compte la liste des villages identifiés au niveau des arrondissements, et des ménages identifiés par le chef de village.

Les autorités traditionnelles et religieuses sont impliquées à chaque niveau et les résultats finaux sont validés par le Gouverneur de la région.

³ Sur ces 726 localités, 56 se sont avérées détruites ou inhabitées, expliquant donc le chiffre de 670 localités cité dans les parties analytiques de ce rapport.

⁴ Cinq des six départements en sont regorgent (dont 4 dans le Diamaré, 89 dans le Logone-Et-Chari, 23 dans le Mayo-Danay, 12 dans le Mayo-Sava, et 13 dans le Mayo-Tsanaga). Ceci représente une baisse de 9 sites par rapport à la dernière collecte qui s'explique à la fois par des retours au Nigéria ainsi que le choix de s'intégrer dans des familles d'accueil suite au manque de résistance des abris spontanés aux pluies.



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



CONTEXTE

Depuis 2014, le Cameroun est affecté par des attaques perpétrées par le groupe d'insurgés nommé Boko Haram. Les attaques et les menaces récurrentes sur les villes et les populations continuent de provoquer le déplacement des populations vivant dans la Région de l'Extrême-Nord. Par sa situation géographique et culturelle (étant frontalière avec le Nigéria et le Tchad), la région a subi des dégâts matériels et humains importants.

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a mis en place la Matrice de Suivi des Déplacements (*Displacement Tracking Matrix*) au Cameroun en Novembre 2015 pour obtenir un aperçu des caractéristiques et tendances des populations déplacées, retournées et réfugiées (non-enregistrés). Cet exercice a également permis de connaître leurs besoins ainsi que les facteurs renforçant leurs vulnérabilités. Ces informations sont collectées afin d'informer le Gouvernement du Cameroun et la communauté humanitaire sur les mouvements dans la Région de l'Extrême Nord.

Afin de faciliter la lecture de ce rapport, les définitions suivantes sont retenues pour les trois catégories de populations cibles :

- Une personne déplacée interne (PDI) est une « Personnes ou [...] groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat».
- Un réfugié non-enregistré est une personne ressortissante d'un pays autre que celui où elle se trouve et qui est venue dans ce dernier pour chercher refuge d'une situation à laquelle elle était confrontée dans son pays d'origine, mais qui ne vit pas dans un camp officiel et qui n'est pas enregistré comme réfugiée selon les normes et lois du droit international.⁵
- Une personne retournée est une personne qui vivait dans un lieu autre que son lieu d'origine (que ce soit dans le même pays ou à l'étranger), et qui est rentré à son lieu d'origine. On distingue donc les anciens PDI, des retournés venus de l'étranger.

Le présent rapport reflète les données collectées entre le 7 et le 18 août 2017 en présentant les informations chiffrées sur chacune des populations cibles, notamment: les données démographiques, la répartition géographique ainsi que l'évolution comparative des déplacements depuis le dernier rapport, les origines et destinations de migrants, leurs raisons et périodes de déplacements, types de résidences, moyens de subsistance et enfin futures intentions de déplacement ou de retour.

Ces données ont été collectées dans 726 villages⁶, répartis dans 37 arrondissements au sein des 6 départements de la région. Des 56 villages inhabités, 41 se trouvent dans le Logone-et-Chari.

LIMITES

La situation sécuritaire volatile marquée surtout par des attaques kamikazes fréquentes est un grand défi en termes d'accès dans la région. Pendant la collecte du round 10, l'arrondissement de Mozogo dans le Mayo-Tsanaga a été le théâtre de plusieurs attaques, notamment dans les villages de Vouzi,

⁵ Veuillez noter que lors des rapports futurs, cette catégorie sera plutôt appelé « réfugiés hors camp » qui comprends et ceux qui sont enregistrés qui vivent hors camp ainsi que ceux qui ne sont pas enregistrés.

⁶ Dont 56 localités détruites ou inhabitées n'étant donc pas prises en compte dans le nombre de localités cité par la suite.



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



Madakar et Zelevet. Toutefois, les énumérateurs ont pu collecter les données. La sécurité de nos équipes étant notre priorité la collecte à distance est encouragée pour des zones à risque.

Une deuxième difficulté survient avec la saison des pluies qui restreint l'accès par voies terrestres pour cause d'inondations. Puisque ce problème est plus prévisible que les limitations liées au conflit, les équipes ont déjà mis en place un système de communication avec les informateurs clés dans les zones dites «à risque» pour pouvoir obtenir les informations par d'autres moyens, comme par exemple le téléphone.



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne

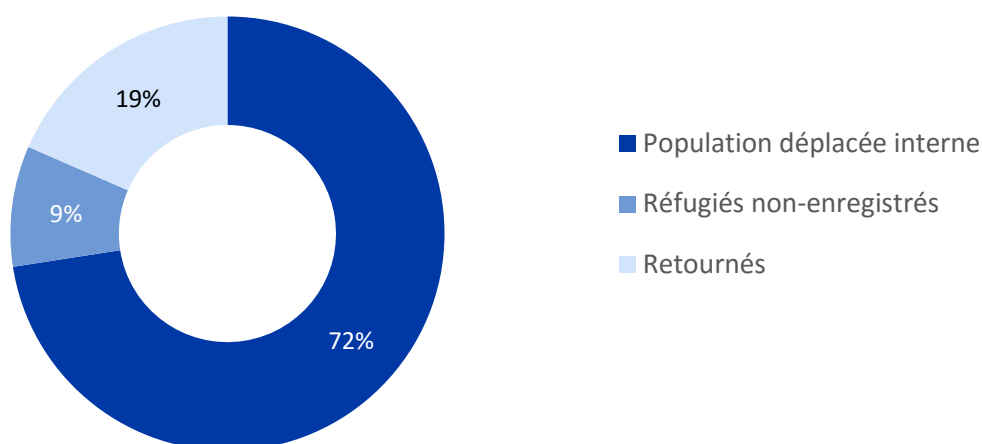


POPULATIONS DÉPLACÉES

FAITS SAILLANTS

Lors du round 10 de la DTM, un total de 328 785 individus a été recensé dont 237 967 PDI (soit 40 051 ménages), 29 728 réfugiés non-enregistrés (soit 4 711 ménages) et 61 090 retournés (soit 9 736 ménages).

Répartition de la population déplacée



Représentation du déplacement par département⁷

Département	# de villages enquêtés	Population totale	Population déplacée	%
Diamaré	46	76 257	6 053	8%
Logone-et-Chari	450	755 714	179 912	24%
Mayo-Danay	35	165 740	15 397	9%
Mayo-Kani	22	62 367	881	1%
Mayo-Sava	59	317 652	71 981	23%
Mayo-Tsanaga	114	484 435	54 561	11%

Profil démographique

26% des chefs de ménage des populations cibles sont des femmes, dont la moyenne d'âge est de 38 ans ; la moyenne d'âge chez les 74% d'hommes chefs de ménage est de 43 ans. La majorité de la population a moins de 18 ans (67%).

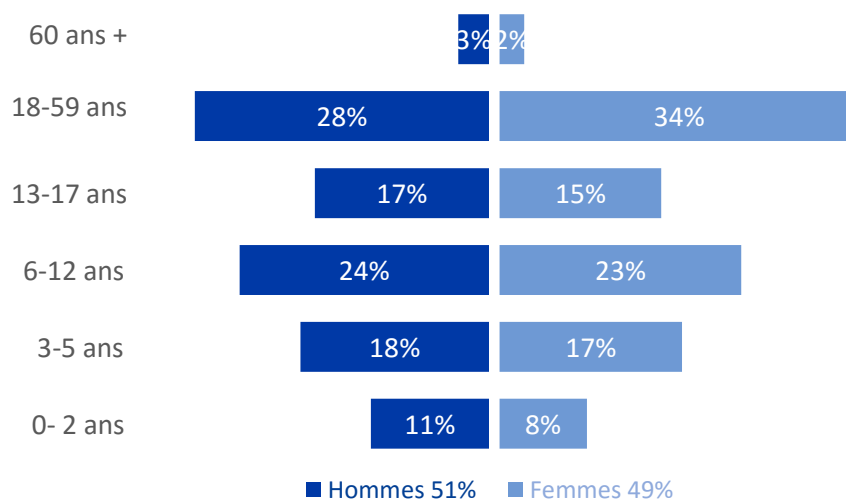
⁷ Les chiffres de 'population totale' ont été collectés auprès des autorités locales et n'ont pas été vérifiés par l'OIM. Ces chiffres sont uniquement cités comme base de référence permettant de voir l'évolution du pourcentage de déplacement.

Selon l'enquête ménage, couvrant 3 761 ménages de la région, la répartition des femmes chefs de ménage (FCdM) se présente comme suit :

Département	FCdM PDI	FCdM Réfugié	FCdM Retourné	FCdM Total
Diamaré	97	0	5	102
Logone et Chari	122	62	85	269
Mayo-Danay	38	1	35	74
Mayo-Kani	7	1	33	41
Mayo-Sava	156	0	69	225
Mayo-Tsanaga	111	48	107	266
	531	112	334	977

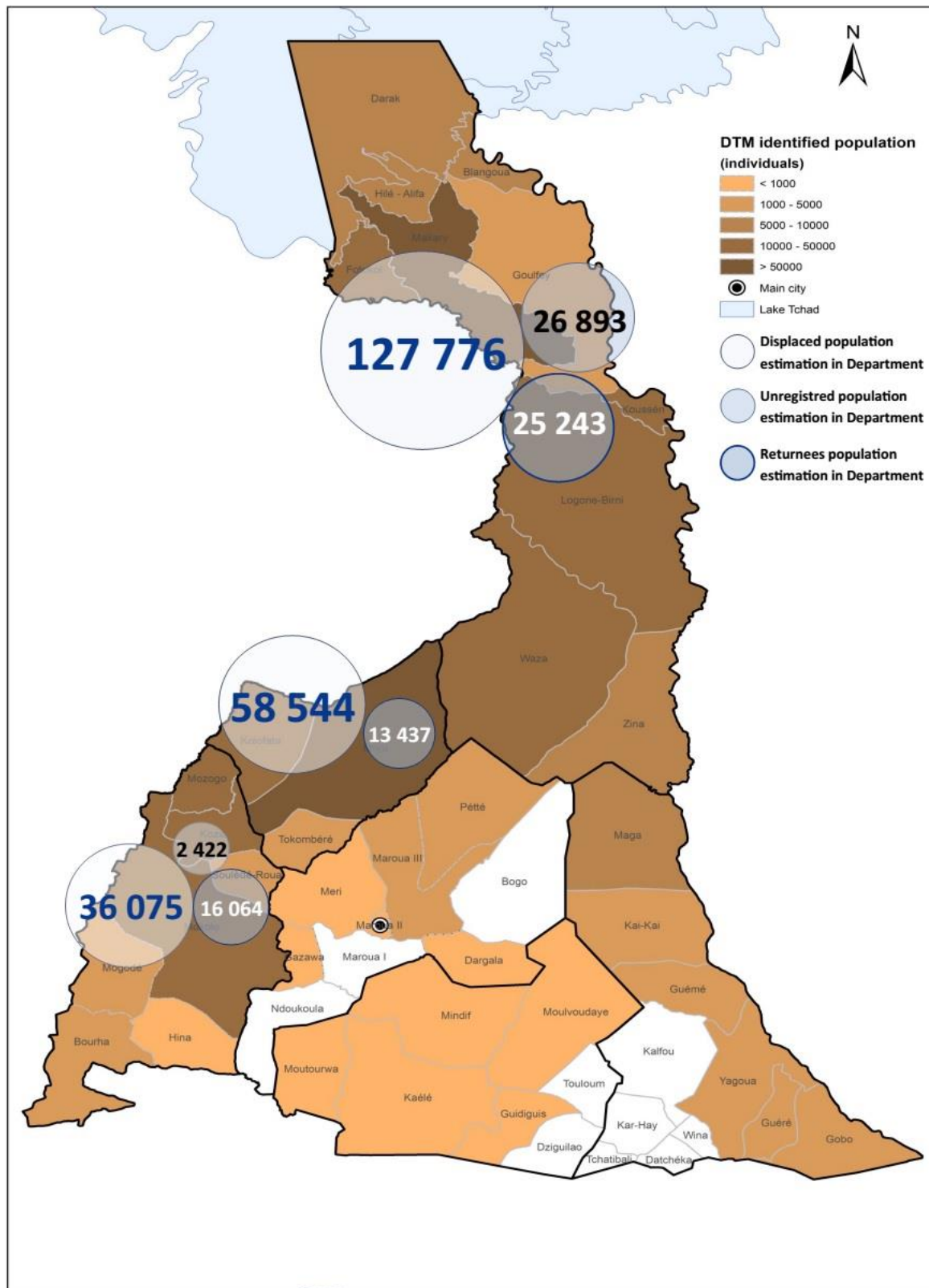
La taille moyenne d'un ménage déplacé est de 7.8 personnes. 97% des ménages déplacés ont des enfants et le nombre moyen d'enfants par ménage est 5.

Répartition par âge des populations déplacées



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne





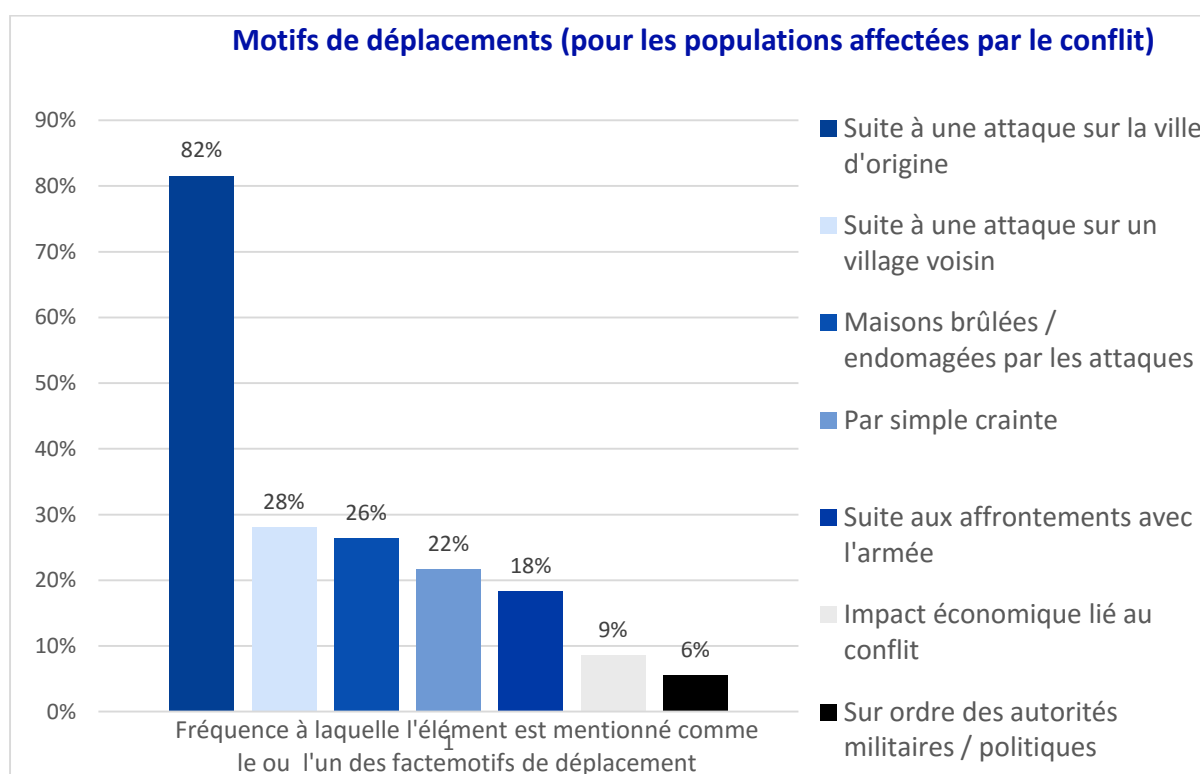
Carte 1: Répartition des trois populations cibles



Raisons du déplacement

92% de la population cible s'est déplacée en raison du conflit lié à Boko Haram tandis que 8% des déplacements sont liés aux inondations et autres facteurs climatiques. Les déplacements causés par des tensions communautaires concernent 1 304 personnes déplacées, ce qui représente moins d'un pourcent de la population déplacée globale. Ces chiffres ne représentent pas de changements importants depuis la dernière collecte des données.

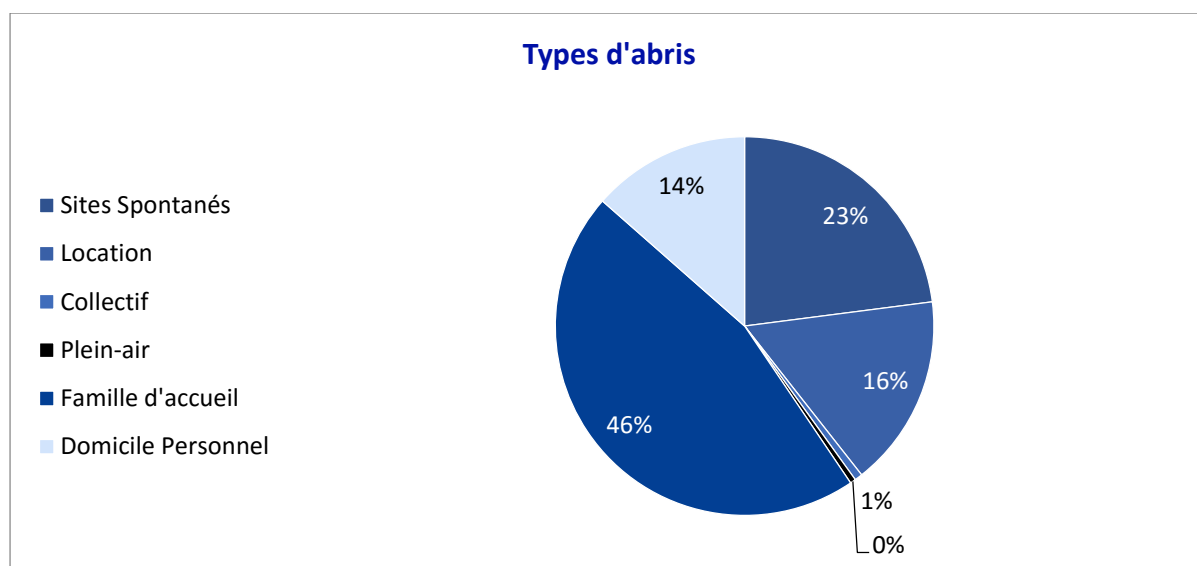
Alors que la majorité des déplacés le sont pour des raisons d'insécurité liée au conflit, les raisons précises de déplacement varient pour chaque déplacé. Lorsque l'on interroge les personnes déplacées sur le motif précis de leur déplacement, elles déclarent le plus souvent avoir fui une attaque sur leur localité d'origine (82%). Il est à noter que ces motifs ne sont pas exclusifs.



Répartition des types d'abris

En termes de type d'abri, aucune variation importante par rapport au round précédent n'a été observée. 46% des ménages déplacés vivent dans les familles d'accueil, 23% vivent en abris spontanés, 16% en location, 14% ont regagné leur domicile personnel et 1% vivent en plein air.⁸

⁸ Il faut noter que ces chiffres se réfèrent à l'ensemble de la population cible. Les nuances par type de population seront expliquées plus bas. Notamment, les PDI et les réfugiés hors camp ne sont pas concernés par le « retour au domicile d'origine »



Moyens de subsistance

Le moyen de subsistance le plus fréquent de la population cible est l'agriculture à titre personnel avec 46% de réponse chez les personnes interrogées.

Subsistance	Actuellement	Avant le déplacement	Remarque
Agriculture à titre personnel	46%	74%	-
Travail journalier	28%	13%	+
Elevage	15%	38%	-
Employé agricole	27%	9%	+
Collecte de bois	12%	0%	+
Commerce autonome	14%	41%	-
Aucune	6%	1%	+
Pêche	11%	14%	-
Artisanat	5%	5%	N/A
Revente de produits agricoles	3%	10%	-
Vente de services	3%	2%	+
Emploi privé	4%	2%	+
Vente de biens familiaux	5%	5%	N/A
Mendicité	2%	0%	+
Autre	1%	0%	N/A
Fonctionnaire d'Etat	0%	1%	-



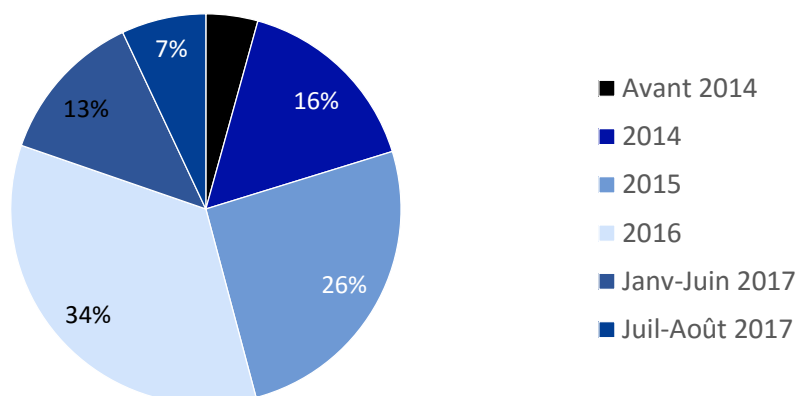
Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



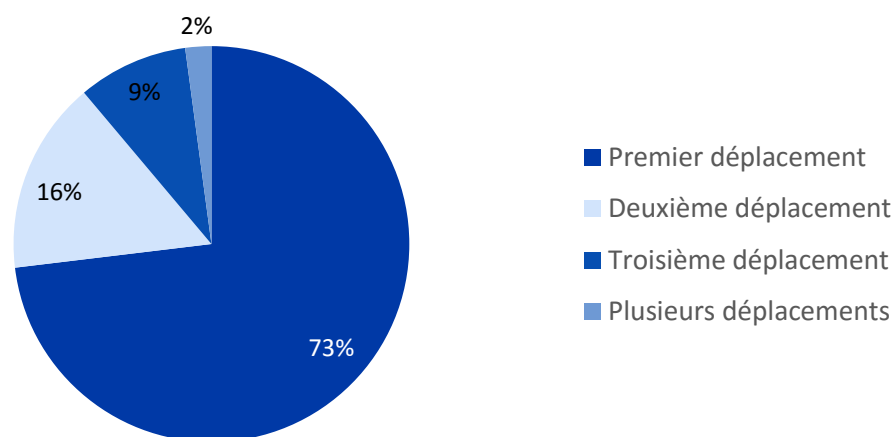
Période du déplacement

Les graphiques ci-dessous illustrent la période du déplacement ainsi que la fréquence des déplacements. 27% des personnes déplacées identifiées ont été déplacées plusieurs fois. Ceci est par exemple le cas pour des personnes se déplaçant une première fois à cause du conflit et une deuxième fois à cause des inondations imprévus dans la zone de destination qu'ils ont choisi ou autrement par des attaques dans la zone de destination du premier déplacement.

Répartition des déplacements dans le temps



Fréquence des déplacements



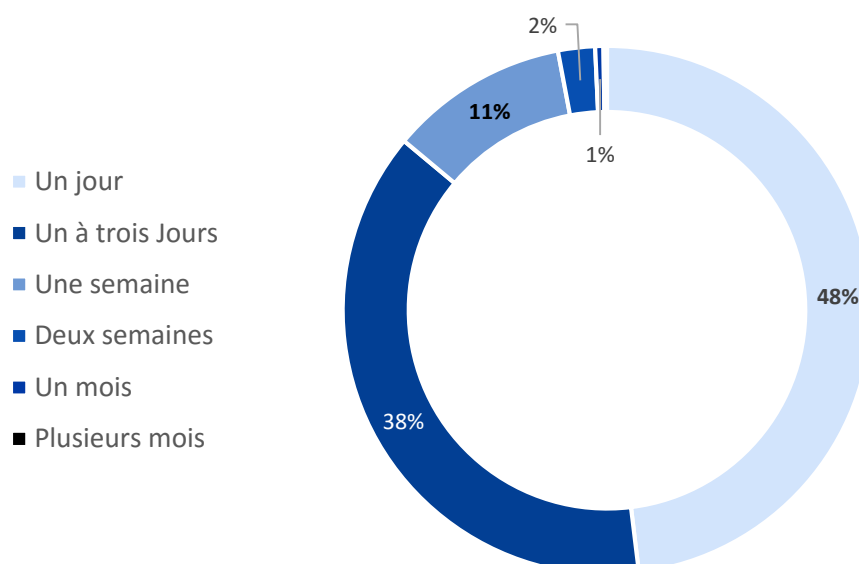
Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



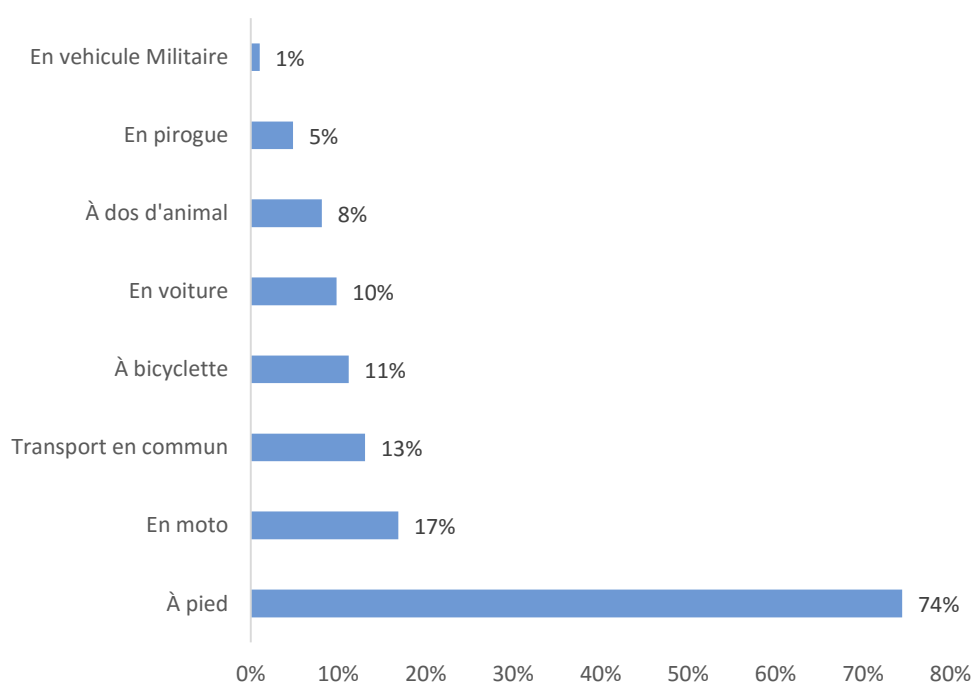
Durée du trajet et moyen de déplacement

La majorité de la population cible a indiqué une durée de trajet d'entre 1 et 3 jours à pied entre le lieu de résidence habituel avant le déplacement et le lieu de vie actuel. Puisque les distances parcourues sont souvent abordables à pied, une préférence pour le déplacement à pied est remarquée, entre autre pour des questions économiques.

Durée du trajet



Moyens de transport



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne

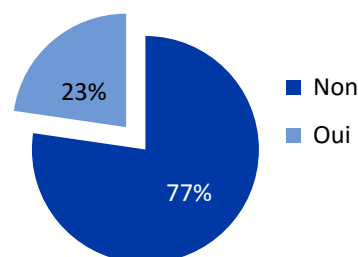


Articles Emportés :

Suite aux entretiens auprès des ménages déplacés, les articles personnels ou éléments de leur patrimoine emportés avec eux lors du déplacement restent les mêmes par rapport aux collectes précédentes, à savoir majoritairement des vêtements, pièces personnelles, moustiquaires et ustensiles de cuisines.

Visite dans zone d'origine

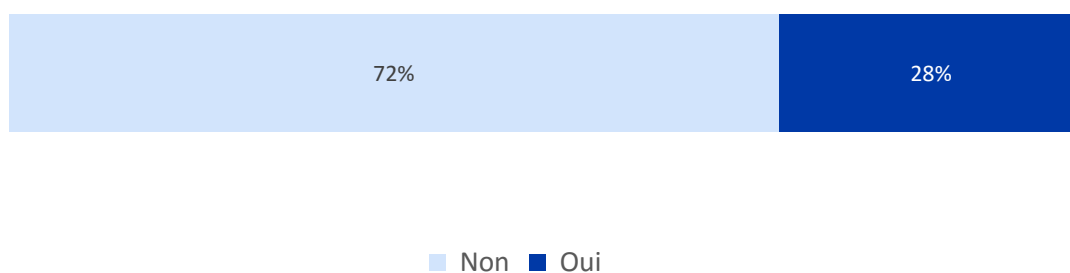
Parmi les populations des PDI et des réfugiés non-enregistrés, 77% des personnes ont indiqué avoir visité leur zone d'origine depuis leur déplacement initial.⁹ Les raisons principales pour ces visites étaient afin de vérifier l'état des habitations et de visiter leurs proches. À l'inverse, 23% de cette population de déplacés a renoncé à retourner visiter leur lieu d'origine ; ceci est principalement dû aux problèmes sécuritaires mais aussi aux éventuelles restrictions d'accès dans certaines zones.



Intention de retour¹⁰

Parmi les populations des PDI et des réfugiés non-enregistrés, 28% indiquent une volonté de retourner dans leur localité d'origine. Parmi les personnes envisageant un futur déplacement, que ce soit un retour ou un déplacement secondaire, la majorité cite des considérations familiales comme principale motivation de mobilité.

Intentions de retour



⁹ Les retournés ne sont pas concernés par cette statistique.

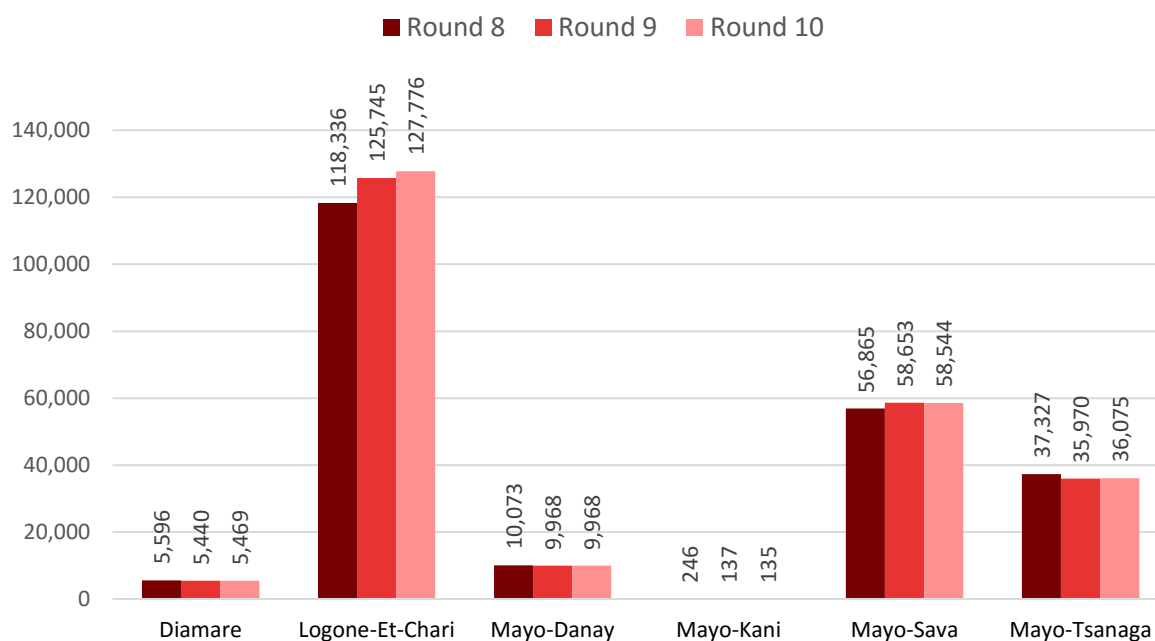
¹⁰ Les retournés ne sont pas inclus.

PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES (PDI)

D'après la collecte des données du mois d'août 2017, la Région de l'Extrême Nord compte 237 967 personnes déplacées internes. Ceci représente une légère augmentation d'un pourcent par rapport à la collecte du mois de Juillet 2017 (2 054 personnes de plus). Cette augmentation générale s'explique par une augmentation de l'effectif des populations déplacées internes dans les départements du Logone-et-Chari et du Mayo-Tsanaga.

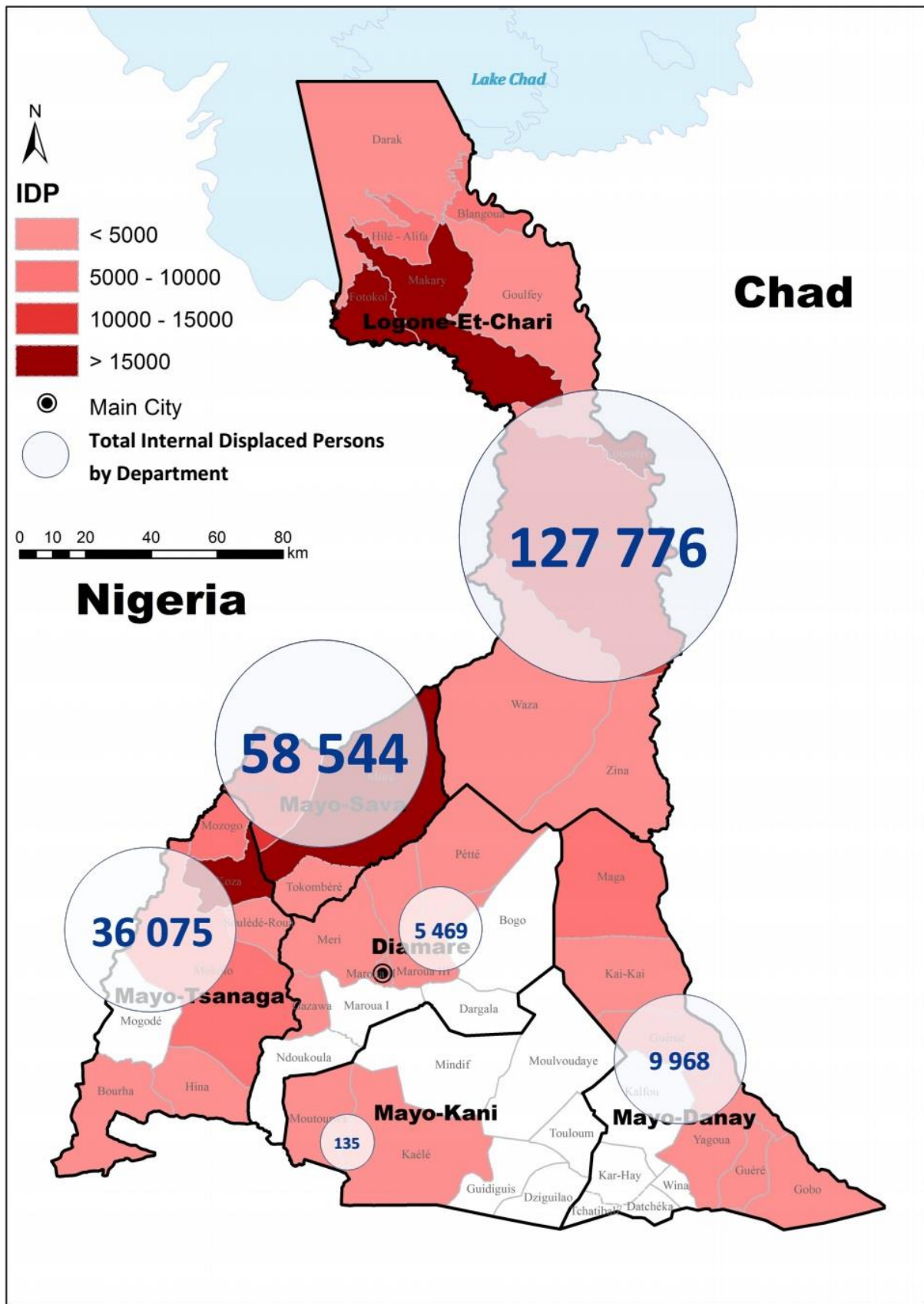
Départements	Round 6	Round 7	Round 8	Round 9	Round 10	Variation 9 - 10
Diamaré	4 999	5 490	5 596	5 440	5 469	1%
Logone-Et-Chari	106 718	113 511	118 336	125 745	127 776	1%
Mayo-Danay	12 991	12 240	10 073	9 968	9 968	2%
Mayo-Kani	303	284	246	137	135	0%
Mayo-Sava	38 511	56 935	56 865	58 653	58 544	-1%
Mayo-Tsanaga	28 386	35 182	37 327	35 970	36 075	0%
Total	191 908	223 642	228 443	235 913	237 967	

Évolution des personnes déplacées internes par département



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne





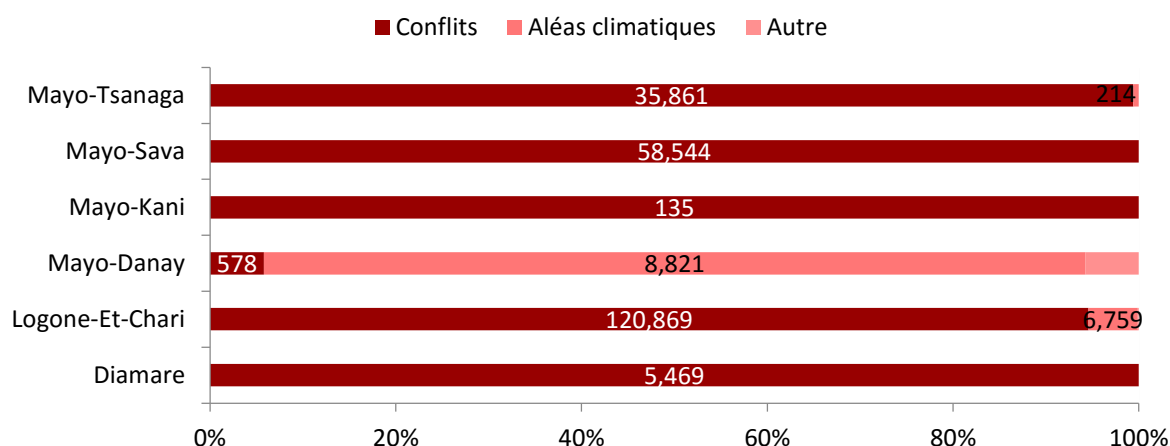
Carte 2: Répartition des personnes déplacées internes (PDI)



Financé par la protection civile et l'aide humanitaire de l'Union européenne



Raisons de déplacement des PDI



DIAMARÉ

Le Diamaré compte 5 469 PDI, à savoir 2% du total régional. Aucun changement par rapport au round 9 n'est noté ici. La plus grande concentration des PDI dans ce département se trouve dans les arrondissements de Maroua III (2 289 personnes) et Pette (2 021 personnes). Ces personnes proviennent majoritairement du Mayo-Sava.

Depuis la dernière collecte de juillet 2017 il n'y a pas eu de changements dans les mouvements des populations déplacées internes dans le Diamaré. Les augmentations dues aux naissances ont été enregistrées dans Dougoi (4 personnes de plus) et Doursoungo (10 personnes de plus) situés dans l'arrondissement de Maroua II.

La saison des pluies n'a, pour le moment, pas eu d'influence importante sur les mouvements des PDI dans le département du Diamaré. La rentrée scolaire au début du mois de septembre pourrait vraisemblablement provoquer des déplacements au niveau des jeunes PDI poursuivant leur scolarité dans les régions voisines.¹¹



Dans le Diamaré, 592 ménages vivent dans des maisons louées, 313 dans des familles d'accueil et 60 vivent dans abris spontanés. Aucune variation importante en termes de type d'abris de la population cible n'a été constatée entre le round 9 et le round 10.

LOGONE-ET-CHARI

Le Logone-et-Chari accueille un total de 127 776 PDI, représentant 54% des PDI de la Région. La majorité de cette population se trouve dans les arrondissements de Makary (51 098 personnes), Kousseri (20 090 personnes), Fotokol (17 631 personnes), Logone-Birni (12 295 personnes) et Blangoua (7 585 personnes).

Un nombre important de PDI est arrivé dans l'arrondissement de Makary, particulièrement dans les localités de Ngournou (255 individus de plus), Meleki (224 individus de plus), Massio (210 individus de plus). Ces PDI proviennent des villages voisins et se déplacent pour des raisons de sécurité. Dans l'arrondissement de Fotokol, une diminution de l'effectif de populations déplacées internes (950

¹¹ Ces personnes ne sont pas considérés comme PDI, mais l'information est quand même intéressante pour les acteurs travaillant dans l'éducation et est inclut dans le présent rapport pour cette raison.

individus de moins) a été constatée, certains d'entre eux ayant décidé de partir au Nigéria en direction du camp de Ngala par peur de représailles de Boko Haram suite aux arrestations des leurs à Fotokol.



Dans le Logone-et-Chari, 12 712 ménages vivent dans des familles d'accueil, 3 578 dans des maisons louées, 4 796 ménages vivent dans des sites spontanés et 50 en plein air. Ceci représente une diminution des personnes vivant dans des familles d'accueil et en plein air, et une augmentation des personnes vivant dans des maisons louées et des sites spontanés.

MAYO DANAY

9 968 PDI résident dans ce département, représentant 4% du total régional. Il n'y a pas eu de changements depuis la dernière collecte en juillet 2017. Les arrondissements qui accueillent le plus grand nombre de PDI sont Maga (5 247 personnes), Gueme (1 618 personnes), Gobo (1 301 personnes) et Yagoua (1 128 personnes).



Dans le Mayo-Danay, 706 ménages vivent dans des sites spontanés, 87 dans des maisons louées, 190 dans des centres collectifs, 26 en plein air et 436 dans des familles d'accueil. Ceci représente une augmentation des personnes vivant dans des familles d'accueil et une diminution dans les autres types de logement par rapport au round 9.

MAYO KANI

Le Mayo-Kani est le département qui accueille le moins de PDI avec 135 personnes (2 personnes de moins que dans le round précédent). De par sa situation éloignée des zones d'insécurité, ce département n'accueille pas beaucoup de populations ayant fui le conflit. Il y a cependant des variations en termes de nombre de PDI en fonction des saisons, puisque le département compte des zones de pâturage importantes.



Dans le Mayo-Kani, 2 ménages déplacés vivent dans des maisons louées et 18 ménages dans des familles d'accueil. Aucune variation n'a été notée ici depuis le round 9.

MAYO SAVA

Avec 58 544 PDI (25% du total Régional), le Mayo-Sava concentre la deuxième plus grande proportion de populations déplacées internes. Les arrondissements de Kolofata (12 436 personnes) et Mora (44 288 personnes) sont régulièrement affectés par les incidents sécuritaires, ce qui explique l'intensité des mouvements des populations déplacées.

Aucun changement important n'a été remarqué dans le nombre de PDI depuis le round 9. Cependant, Amchidé continue de recevoir des PDI ayant entrepris un déplacement secondaire. La majorité de ces personnes étaient déplacée dans le Diamaré mais ont entrepris un déplacement secondaire dans le Mayo-Sava pour se rapprocher de leurs zones d'origine dans le Mayo-Tsanaga.

Dans le village de Massare 2 (dans l'arrondissement de Mora), on note une diminution de 122 PDI qui ont choisi de retourner vers leur localité d'origine Doulo (situé dans le même arrondissement).



Dans le Mayo-Sava, 4 887 ménages vivent dans des sites spontanés, 3 187 dans des maisons louées, 117 en plein air et 2 160 dans des familles d'accueil.



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



MAYO TSANAGA

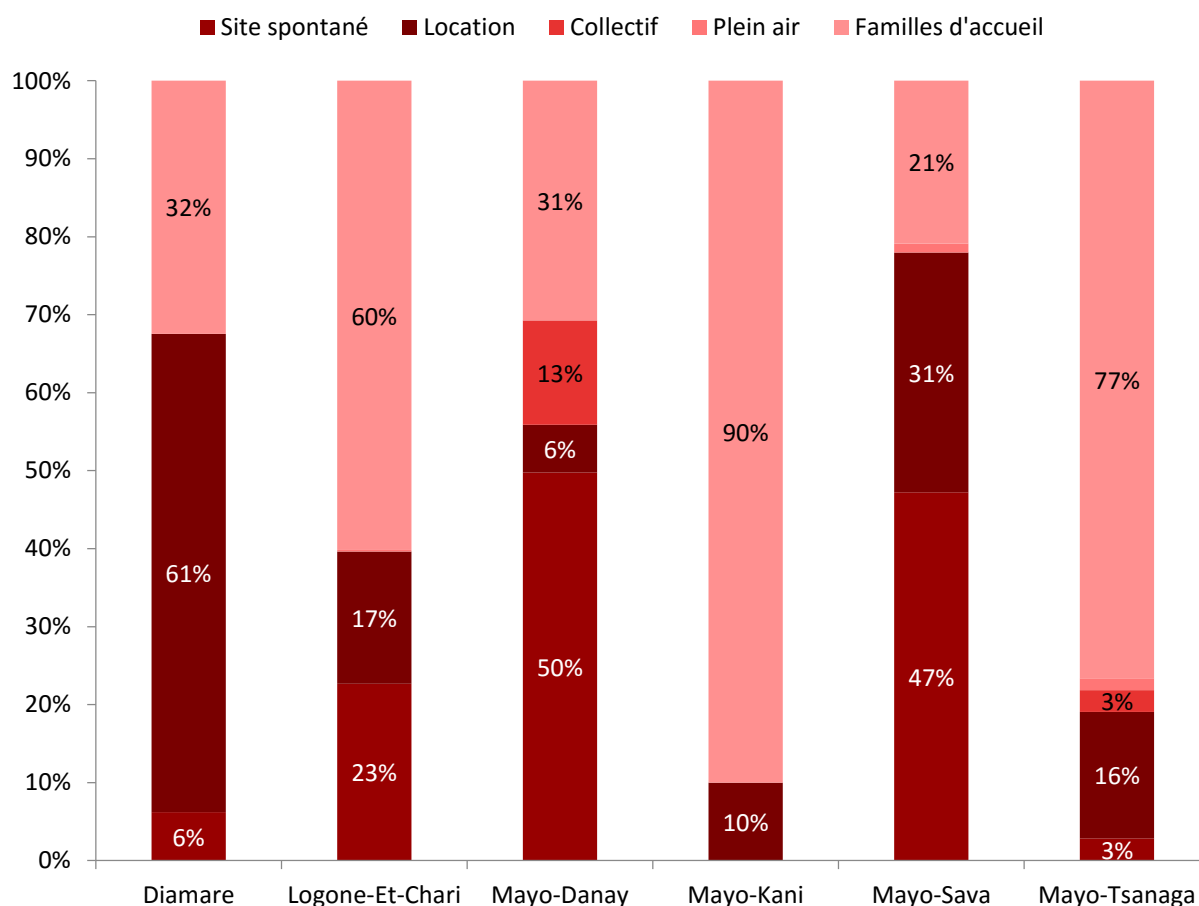
Le Mayo-Tsanaga accueille 36 075 PDI, ce qui représente 15% du total régional. Ces personnes se trouvent principalement dans les arrondissements de Koza (15 923 personnes), Mozogo (9 170 personnes) et Mokolo (8 459 personnes).

Aucun changement important n'a été enregistré depuis le round 9. Cependant, les attaques au mois d'août dans les villages de Vouzi, Madakar et Zelevet (tous dans l'arrondissement de Mozogo) ont entraîné quelques déplacements vers les villages voisins. Pour la plupart, ces personnes passent la nuit dans les villages de l'arrondissement de Koza et partent travailler dans leurs villages d'origine durant la journée. Certaines de ces personnes déplacées ont demandé des escortes pour assurer leur sécurité pendant qu'ils cultivent leurs champs.



Dans le Mayo-Tsanaga, 176 ménages vivent dans des sites spontanés, 1 000 dans des maisons louées, 171 dans des centres collectifs, 95 en plein air et 4 722 dans des familles d'accueil. Ceci montre une augmentation de personnes vivant dans des sites spontanés, des maisons louées, et des centres collectifs, ainsi qu'une diminution parmi ceux vivant dans des familles d'accueil et en plein air.

Types d'abris pour les populations déplacées internes



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



RÉFUGIÉS NON-ENREGISTRÉS¹²

D'après la collecte de données du mois d'août 2017, la Région de l'Extrême Nord compte 29 728 réfugiés non-enregistrés. Ceci représente une diminution de 2% par rapport à la collecte du mois de Juillet 2017 (550 personnes de moins). Cette diminution s'explique à la fois par le retour des personnes pour le Nigéria.¹³

Les réfugiés non-enregistrés dans tous les départements viennent du Nigéria, à l'exception de ceux résidant dans le Mayo-Danay en provenance du Tchad (39 personnes). Toutes ces personnes se sont déplacées au Cameroun à la recherche de conditions sécuritaires plus stables.

La répartition des réfugiés non-enregistrés par arrondissement a évolué comme suit depuis le round 6 :

Départements	Round 6	Round 7	Round 8	Round 9	Round 10	Variation 9 - 10
Diamaré	170	268	166	271	250	-8%
Logone-Et-Chari	19 569	26 731	28 773	27 655	26 893	-3%
Mayo-Danay	141	206	143	140	143	2%
Mayo-Kani	2	2	11	20	20	0%
Mayo-Sava	0	0	204	0	0	
Mayo-Tsanaga	3 548	3 386	3 162	2 192	2 422	10%
Total	23 430	30 593	32 459	30 278	29 728	

Évolution des réfugiés non-enregistrés par département

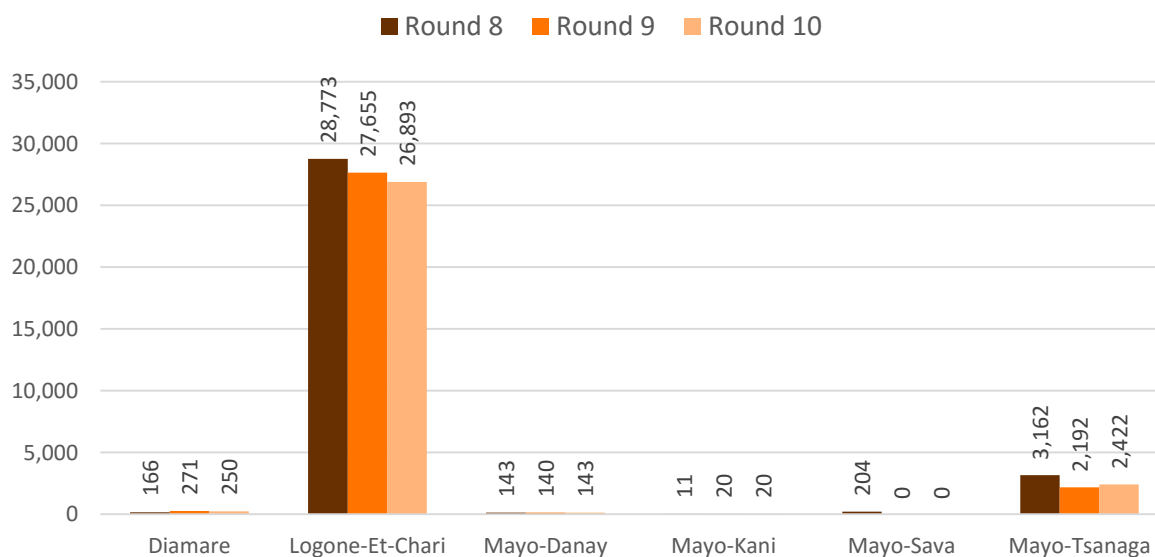
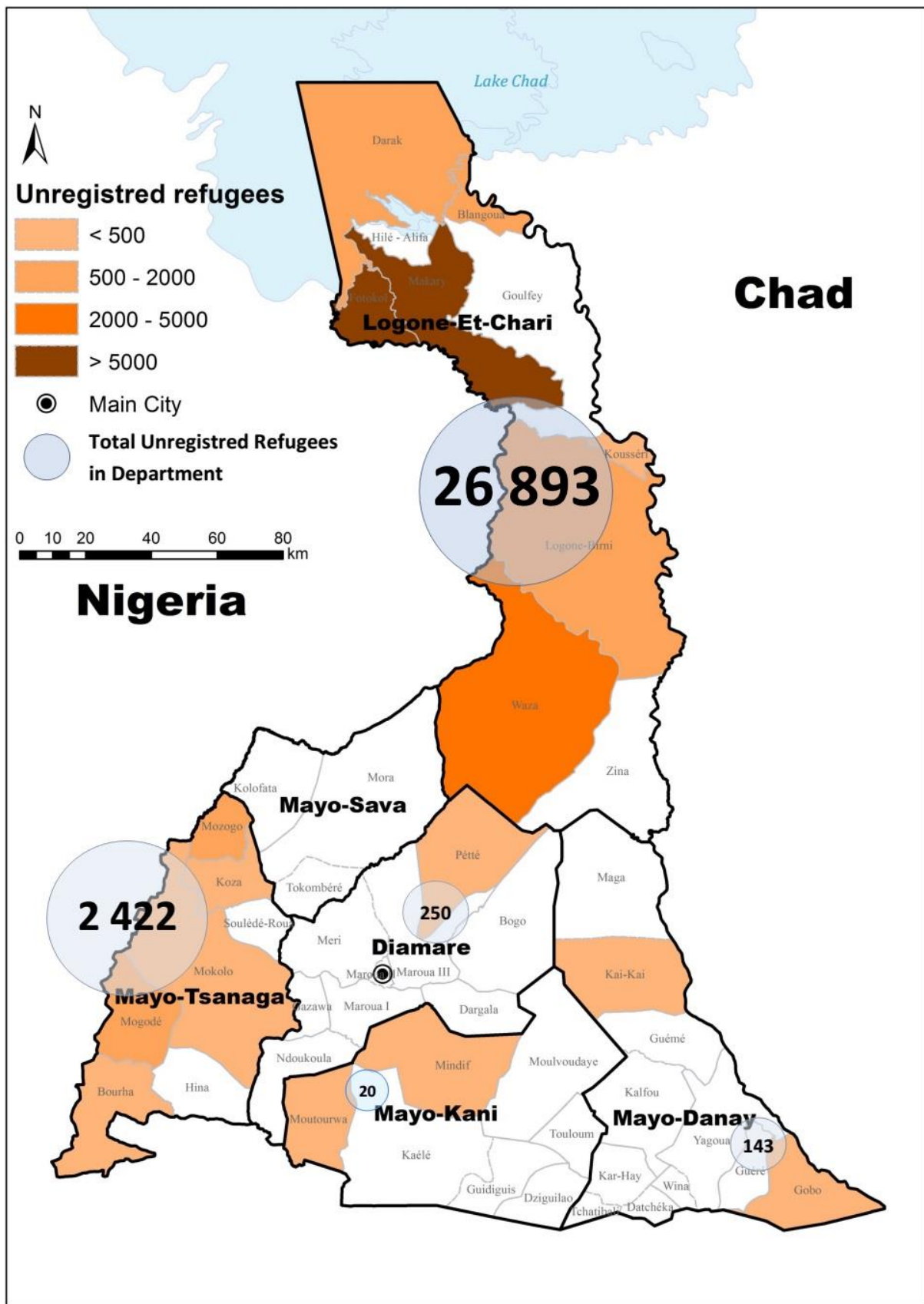


Figure 3 Répartition des réfugiés non enregistrés

¹² Ce chiffre représente les réfugiés vivant hors camp, dont une partie a été enregistré par l'UNHCR dans un exercice qui est toujours en cours.



Carte 3: Répartition des réfugiés non enregistrés



Financé par la protection civile et l'aide humanitaire de l'Union européenne



DIAMARÉ

Le Diamaré compte 250 réfugiés non-enregistrés à savoir 1% du total régional. Ceci représente une diminution de 8% par rapport au round 9. Cette diminution s'explique par le fait que 4 ménages (21 individus) réfugiés non-enregistrés ont quitté leur village d'accueil Klissawa (arrondissement de Pette) pour se faire enregistrer au camp de Minawao dans l'espoir de bénéficier de l'assistance humanitaire.



Dans le Diamaré, la majorité des ménages réfugiés non-enregistrés vivent dans des sites spontanés (24) tandis que 5 ménages vivent dans des familles d'accueil. Outre la diminution susmentionnée, aucun changement important n'a été remarqué par rapport au round 9.

LOGONE-ET-CHARI

Le Logone-et-Chari accueille un total de 26 893 réfugiés non-enregistrés, représentant 90% des réfugiés non-enregistrés de la région. Cela représente une diminution de 3% par rapport à la collecte de juillet 2017 (762 personnes de moins). La majorité de cette population se trouve dans les arrondissements de Fotokol (5 128 personnes) et de Makary (14 039 personnes).



Dans le Logone-et-Chari, 2 287 ménages réfugiés non-enregistrés vivent dans des familles d'accueil, 1 715 vivent dans des sites spontanés, et 207 vivent dans des maisons louées.

MAYO DANAY

143 réfugiés non-enregistrés résident dans ce département, représentant 0.5% du total régional. Ceci représente une augmentation de 2% par rapport à la collecte de Juillet 2017 (3 personnes de plus dans l'arrondissement de Kai-Kai dû aux naissances).



Dans le Mayo-Danay, 20 ménages réfugiés non-enregistrés vivent dans des maisons louées et 14 dans des familles d'accueil. Aucune variation importante n'est à noter en termes d'abris.

MAYO KANI

20 réfugiés non-enregistrés se trouvent dans ce département. L'effectif total des réfugiés non-enregistrés est resté constant par rapport au round 9. Ceci démontre que les déplacements des réfugiés non-enregistrés qui ont lieu dans les autres départements n'ont eu aucune incidence dans le Mayo-Kani.



Dans le Mayo-Kani, 2 ménages réfugiés non-enregistrés vivent dans des familles d'accueil tandis qu'un seul ménage vit dans une maison louée.

MAYO SAVA

Conformément aux informations obtenues lors de la collecte du round 9, aucun réfugié non-enregistré n'a été signalé dans le Mayo-Sava. L'absence de cette population cible dans ce département est une conséquence des opérations conjointes de rapatriement des réfugiés vers le Nigéria, qui s'est déroulée en juin 2017 ainsi que les retours volontaires en faveur du Nigeria.



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne





Aucun réfugié non-enregistré n'a été identifié dans la Mayo-Sava.

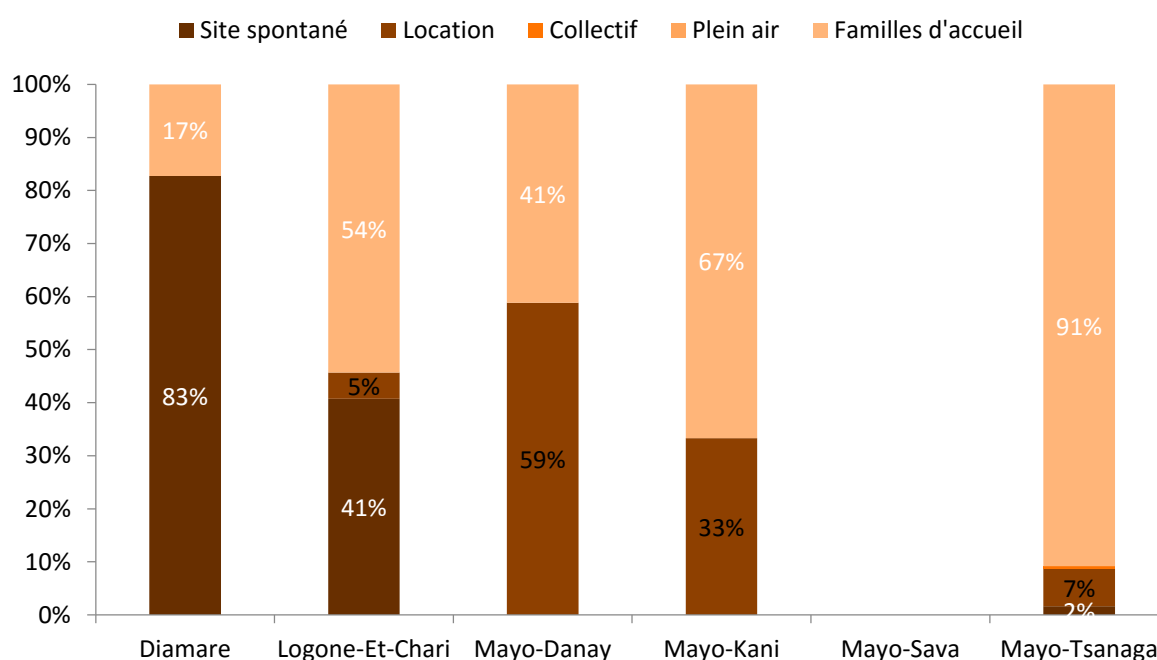
MAYO TSANAGA

Ce département accueille 2 422 réfugiés non-enregistrés. Ceci montre une augmentation de 10% (230 personnes de plus) par rapport à la dernière collecte des données. La population cible est principalement concentrée dans l'arrondissement de Mogode (1 327 personnes). Cette augmentation s'explique en partie par l'arrivée de 34 ménages (213 individus) dans le nouveau village de Ldamang situé dans l'arrondissement de Mokolo après les doubles attaques dans les localités de Vizik au Nigéria au mois d'août 2017.



Dans le Mayo-Tsanaga, 396 ménages réfugiés non-enregistrés vivent dans des familles d'accueil, 31 dans des maisons louées, 7 dans des sites spontanés et 2 dans des centres collectifs. Ceci représente une augmentation des personnes vivant dans des familles d'accueil et des maisons louées, ainsi qu'une diminution parmi ceux vivant dans des sites spontanés.

Types d'abris pour les réfugiés non-enregistrés



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne

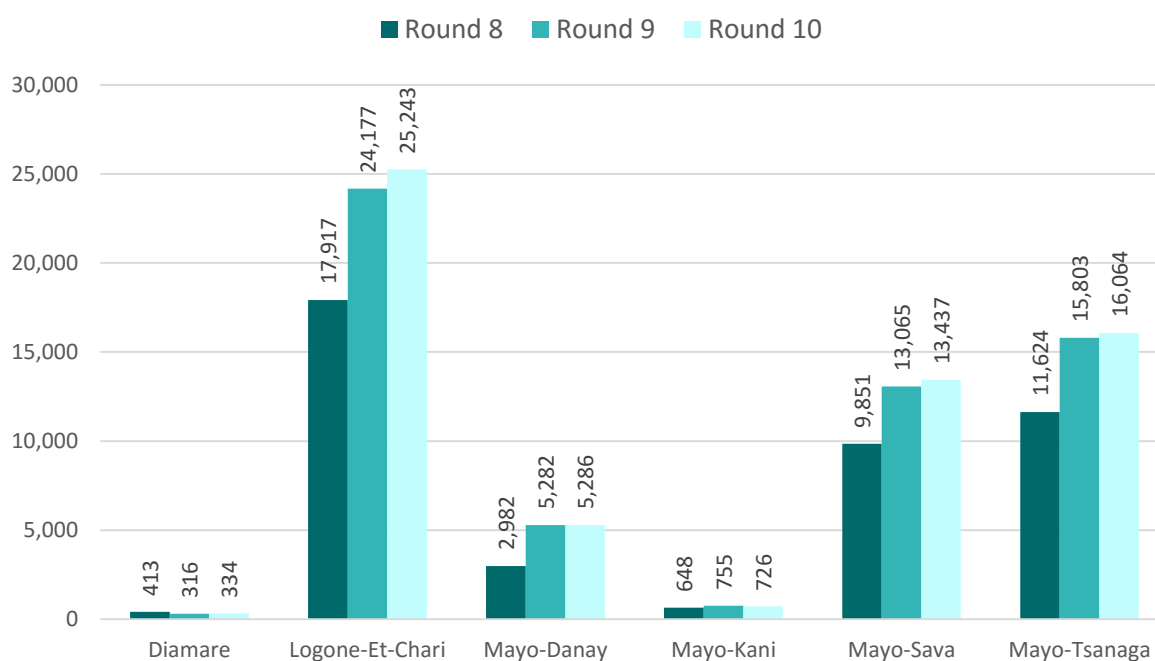


RETOURNÉS

D'après la collecte du mois d'août 2017, la région de l'Extrême Nord compte 61 090 personnes retournées. Ceci représente une augmentation de 3% par rapport à la collecte du mois de juillet 2017 (1 692 personnes de plus). Cette augmentation se note surtout dans les départements du Logone-et-Chari et du Mayo-Tsanaga.

Départements	Round 6	Round 7	Round 8	Round 9	Round 10	Variation 9 - 10
Diamaré	444	413	241	316	334	6%
Logone-Et-Chari	17 218	17 917	25 990	24 177	25 243	4%
Mayo-Danay	5 193	2 982	5 096	5 282	5 286	0%
Mayo-Kani	648	648	633	755	726	-4%
Mayo-Sava	1 602	9 851	12 265	13 065	13 437	3%
Mayo-Tsanaga	10 560	11 624	13 802	15 803	16 064	2%
Total	35 665	43 435	58 027	59 398	61 090	

Évolution des retournés par départements



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



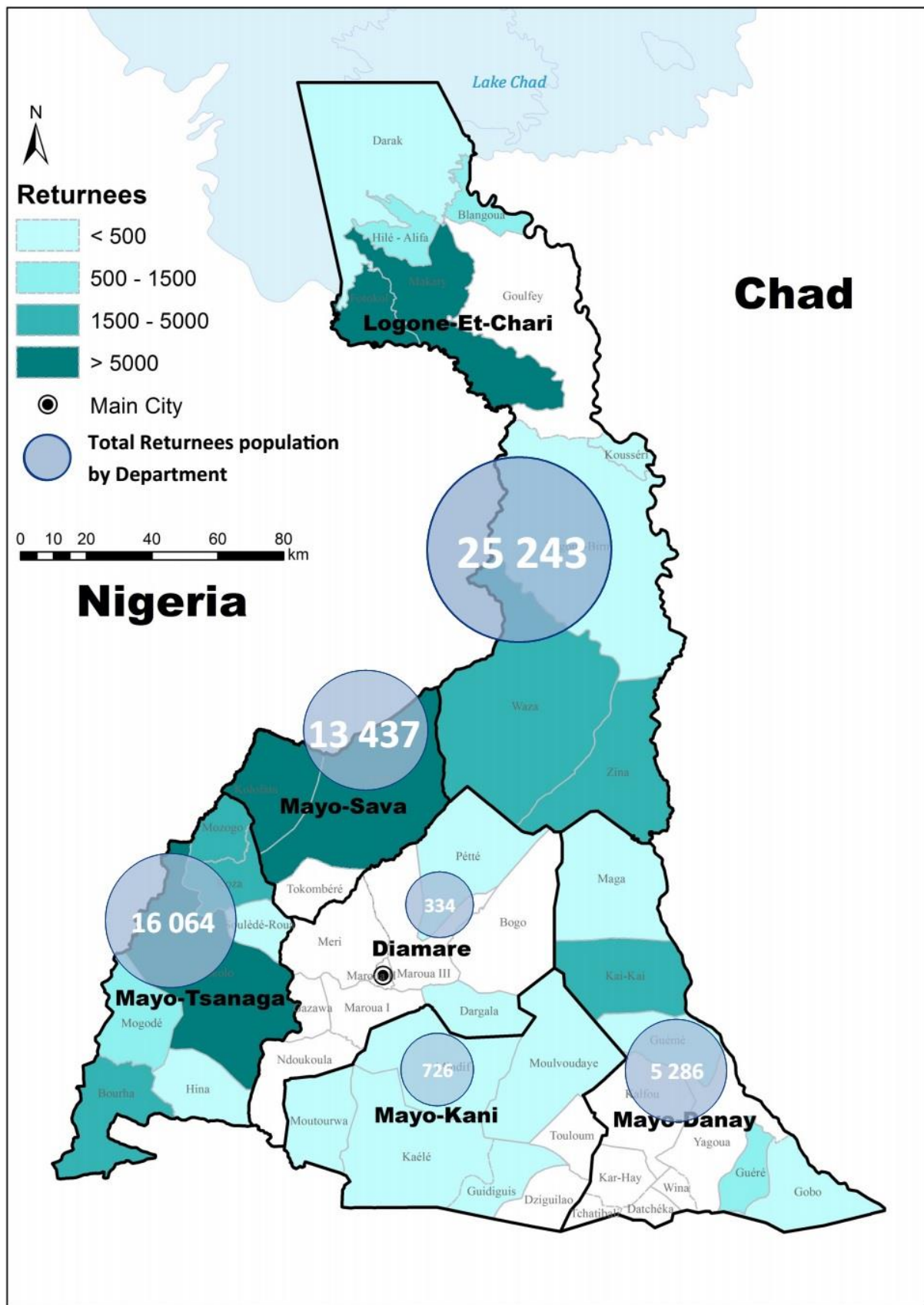
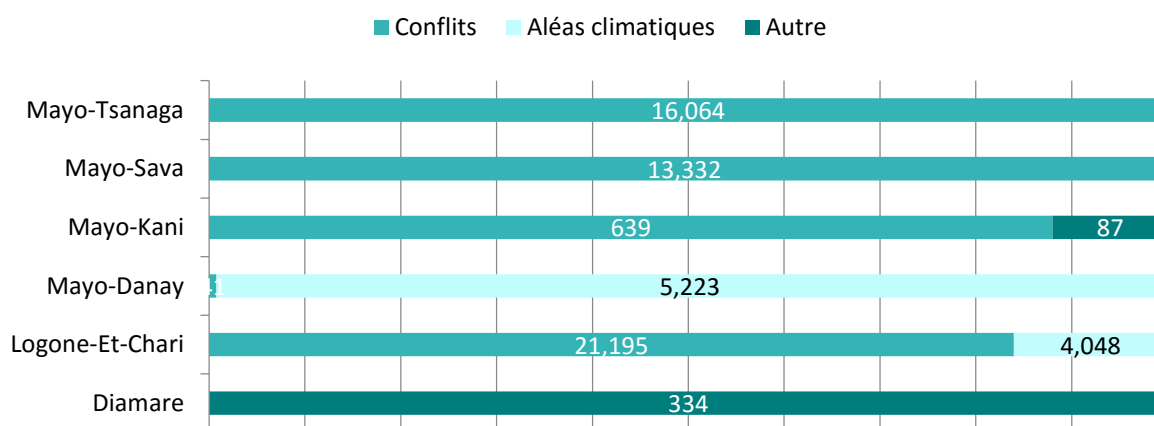


Figure 4 Répartition des personnes retournées

Motifs de retour



DIAMARÉ

Le Diamaré compte 334 retournés, à savoir 0.5% du total régional. Ceci représente une augmentation de 6% depuis la collecte de juillet 2017. La majorité de la population cible est concentrée dans le village de Dargala. A Pette, 11 personnes sont arrivées de Kourwamayelll (dans le Mayo-Sava) pour rejoindre leurs familles.



Dans le Diamaré, la majorité des ménages vit dans des familles d'accueil (28), et un ménage a pu réintégrer sa maison d'origine.¹⁴ Aucun changement important n'a été noté dans cette distribution par rapport au round 9.

LOGONE-ET-CHARI

Le Logone-et-Chari accueille un total de 25 243 retournés, soit 41% des retournés de la région. Cela représente une augmentation de 4% par rapport à la collecte de juillet 2017. La majorité de cette population se trouve dans le village de Fotokol Ville dans l'arrondissement du même nom (5 128 personnes) et dans le village d'Afadé, au sein de l'arrondissement de Makary (14 039 personnes).

Dans l'arrondissement d'Hile Alfa, 368 individus sont rentrés au village de Tchika en provenance de Makary et Blangoua pour cultiver leurs champs. Les forces de sécurité ne sont pas encore revenues de manière permanente dans la zone mais les patrouilles journalières encouragent les personnes à revenir. Les villages de Layona et Djingui dans l'arrondissement de Waza ont également enregistré des retours depuis la collecte de juillet. Cependant, certaines personnes qui étaient rentrées dans les villages de Kaba et Mada se sont à nouveau déplacées vers le Nigéria à la recherche de plus d'assistance humanitaire.



Dans le Logone-et-Chari, 3 514 ménages sont rentrés dans leurs habitations d'origine, 167 vivent dans des familles d'accueil, 28 vivent dans des sites spontanés, 13 dans des maisons louées. L'augmentation de la population cible dans ce département se traduit par une augmentation de personnes aillant pu réintégrer leurs maisons d'origine et vivant dans des familles d'accueil.

¹⁴ Veuillez noter que 'chez soi' fait référence à l'abri que la personne ou le ménage occupait avant le déplacement.

MAYO DANAY

5 286 retournés résident dans ce département, représentant 9% du total régional. Aucune différence importante n'a été notée depuis la collecte de juillet 2017. 25 personnes se sont à nouveau déplacées du village de Mbouktang vers le village voisin Hamass (les deux dans l'arrondissement de Kai-Kai) suite à la destruction de leurs abris par la tempête du 21 juillet 2017. Cependant, 31 personnes sont retournées dans le village de Dahaou (dans l'arrondissement de Guere) d'Ardaf (également à Guere) pour rejoindre les habitations qu'ils avaient quittées suite aux inondations de 2013.



Dans le Mayo-Danay, 653 ménages ont pu réintégrer leurs habitations d'origine, 102 vivent dans des familles d'accueil, 4 dans des maisons louées et 91 dans des familles d'accueil. Aucun changement important n'a été remarqué dans cette répartition depuis le round 9.

MAYO KANI

726 retournés se trouvent dans ce département, soit 1% du total régional. Ceci représente une diminution de 4% par rapport à la collecte de juillet 2017. Cette diminution a notamment été remarquée dans le village de Moutourwa Room où les anciens retournés se sont à nouveau déplacés en faveur de Maga dans le Mayo-Danay. La majorité des retournés du Mayo-Kani reviennent du Nigéria (350 personnes), bien que 87 personnes rentrent également de la République Centrafricaine.



Dans le Mayo-Kani, 115 ménages vivent dans des familles d'accueil. Bien que ceci ne représente pas un changement important depuis la dernière collecte des données, il est à noter que certains ménages vivaient dans des maisons louées et une famille avait pu réintégrer sa maison d'origine lors du round 9, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

MAYO SAVA

Avec 13 437 retournés, (22% du total régional), ce département concentre la troisième plus grande proportion de populations retournées. Ceci démontre une augmentation de 3% par rapport à la dernière collecte des données. Cette augmentation s'explique par le renforcement de la sécurité dans l'arrondissement de Mora, notamment dans la localité de Doulo qui a vu l'arrivée de 201 retournés en provenance des villages de Mémé et Massare 2 afin de pratiquer les activités agricoles.



Dans le Mayo-Sava, 1 508 ménages ont pu réintégrer leur habitation d'origine, 625 vivent dans des familles d'accueil et 18 ménages vivent dans des abris spontanés. L'augmentation dans la population cible dans ce département se traduit par une augmentation des personnes vivant dans les familles d'accueil et aillant réintégré leur maisons d'origine.

MAYO TSANAGA

Ce département accueille 16 064 personnes, soit 29% du total régional. Ceci montre une augmentation de 2% par rapport à la dernière collecte des données (261 personnes en plus). La majorité de ces populations est située dans les arrondissements de Mokolo (6 151 personnes), Mozogo (4 651 personnes) et Koza (2 083 personnes). Le village de Zileng dans l'arrondissement de Mokolo abrite le plus grand nombre de personnes retournées, alors que le village de Ldamang (parmi les 3 villages nouvellement recensés lors du round 10) abrite 185 personnes.

Des 16 064 personnes retournées, 11 529 sont des anciens PDI (dont 8 149 en provenance d'autres lieux au sein du même département) et 4 535 sont de retour du Nigéria.



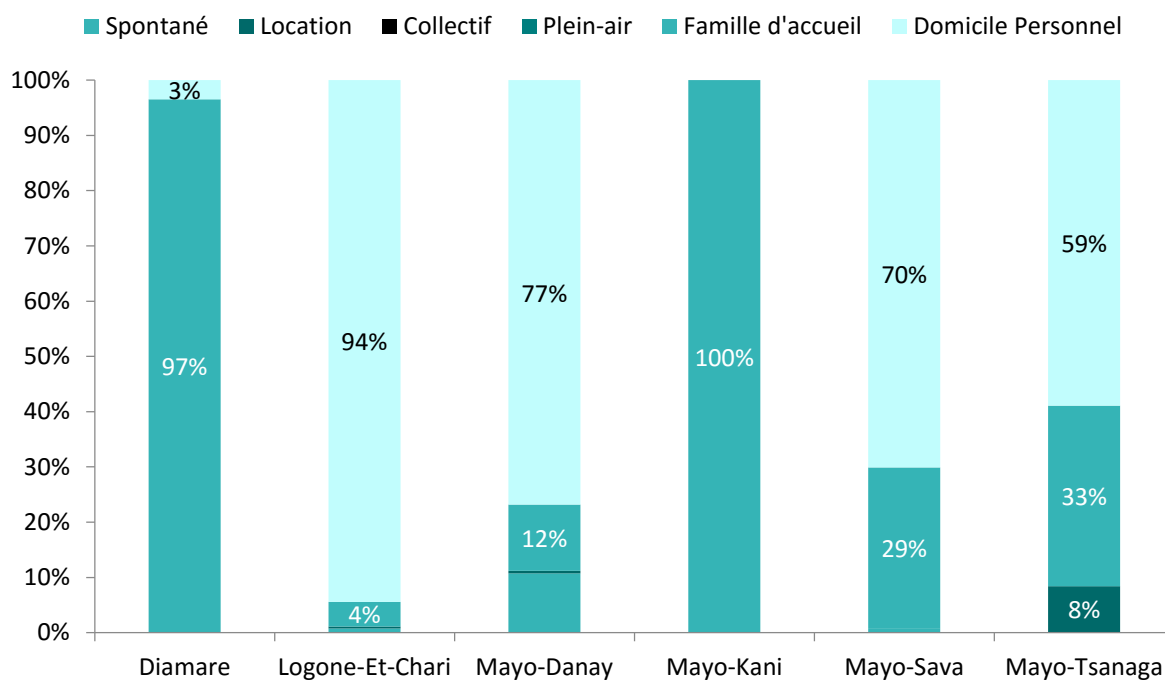
Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne





Dans le Mayo-Tsanaga, 1 691 ménages vivent dans leur habitation d'origine, 936 dans des familles d'accueil, 240 dans des maisons louées et 2 ménages dans des sites spontanés. Ceci représente une augmentation de personnes ayant pu réintégrer leur maisons d'origine ainsi qu'une diminution des personnes vivant dans des familles d'accueil, dans des maisons louées et dans des sites spontanés.

Types d'abris pour les populations retournées



Financé par la protection civile et l'aide humanitaire de l'Union européenne



TENDANCES

Cette section donne un aperçu des changements survenus depuis le mois de juillet 2017 dans les localités administratives couvertes par la DTM, en prenant pour base d'observation le même échantillon de localités du round précédent. Les 3 nouveaux villages identifiés dans ce round ne sont donc pas pris en compte dans cette section.

D'un point de vue sécuritaire, le mois d'août a vu une recrudescence des attaques du groupe Boko Haram, notamment dans l'arrondissement de Mozogo (Mayo-Tsanaga). Ces attaques visaient le ravitaillement des vivres et le vol du petit bétail. Le Logone-et-Chari a également été témoin d'attaques mais moins que durant la période de la dernière collecte des données au mois de juillet. L'arrondissement de Pette (Diamaré) a également vu une accalmie depuis la dernière collecte des données et n'a pas connu d'attaques au mois d'août.

La saison des pluies arrive à sa fin et aucun dégât important entraînant des mouvements n'a été noté. Le faible taux de pluviométrie observé pendant cette saison pluvieuse pourrait cependant influencer les déplacements des populations cibles en cas de récoltes insuffisantes des aliments de base comme le mil.

Partant de ces faits, il se dégage donc :

- Une augmentation d'environ un pourcent des PDI par rapport au round 9, soit 2 054 personnes de plus. Aucun changement conséquent pour cette population cible n'a été constaté dans les départements du Diamaré, Mayo-Sava, et Mayo-Kani. Cependant, le Logone et Chari a connu un afflux de 2 031 personnes et le Mayo-Tsanaga de 105 personnes.
- Une diminution de 4% des réfugiés non-enregistrés depuis la dernière collecte, à savoir 1 230 personnes de moins. Cette diminution est en partie due aux enregistrements actuellement menés par l'UNHCR dans la région, ainsi qu'au choix de certaines personnes de se rendre au camp de Ngala au Nigéria dans l'espoir de bénéficier de plus d'assistance. Cependant, il y a eu une augmentation de 230 réfugiés non-enregistrés dans la Mayo-Tsanaga, venus du Nigéria suite aux attaques de Vizik survenues au mois d'août.
- Une augmentation de 2% des retournés par rapport à la dernière collecte, à savoir 1 406 personnes de plus. La majorité de ces personnes se trouvent dans le Logone-et-Chari. Une partie de ceux-ci est rentrée suite aux attentats à Tounka (au Nigéria dans la région frontalière avec le Cameroun).



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



ANNEXES

- Annexe I: Populations déplacées (tableau)
- Annexe II: Raisons des déplacements (tableau)
- Annexe III: Nouveaux villages recensés (tableau)
- Annexe IV: Variation sur base fixe du Round 9 (tableau)



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



ANNEXE I

POPULATIONS DÉPLACÉES

	DÉPARTEMENTS / ARRONDISSEMENT	PDI's	RÉFUGIÉS NON- ENREGISTRÉS	RETOURNÉS	TOTAL
	Diamaré	5 469	250	334	6 053
1	Dargala	0	0	319	319
2	Gazawa	336	0	0	336
3	Maroua II	741	0	0	741
4	Maroua III	2 289	0	0	2 289
5	Meri	82	0	0	82
6	Pette	2 021	250	15	2 286
	Logone-Et-Chari	127 776	26 893	25 243	179 912
7	Blangoua	7 585	1 298	643	9 526
8	Darak	3 494	1 123	429	5 046
9	Fotokol	17 631	5 128	7 637	30 396
10	Goulfey	2 436	0	0	2 436
11	Hile-Alifa	5 332	0	880	6 212
12	Kousseri	20 090	30	6	20 126
13	Logone-Birni	12 295	1 900	70	14 265
14	Makary	51 098	14 039	8 158	73 295
15	Waza	3 445	3 375	3 442	10 262
16	Zina	4 370	0	3 978	8 348
	Mayo-Danay	9 968	143	5 286	15 397
17	Gobo	1 296	133	50	1 479
18	Gueme	1 618	0	420	2 038
19	Guere	33	0	1 100	1 133
20	Kai-Kai	574	10	3 699	4 283
21	Maga	5 247	0	17	5 264
22	Yagoua	1 200	0	0	1 200
	Mayo-Kani	135	20	726	881
23	Guidiguis	0	0	79	79
24	Kaele	83	0	109	192
25	Mindif	0	9	37	46
26	Moulvoudaye	0	0	497	497
27	Moutourwa	52	11	4	67
	Mayo-Sava	58 544	0	13 437	71 981
28	Kolofata	12 436	0	5 730	18 166
29	Mora	44 288	0	7 707	51 995
30	Tokombere	1 820	0	0	1 820
	Mayo-Tsanaga	36 075	2 422	16 064	54 561



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



United Nations | Centre
international
pour le relief
des victimes
de catastrophes
naturelles

31	Bourha	208	90	1 566	1 864
32	Hina	404	0	253	657
33	Koza	15 923	30	2 083	18 036
34	Mogode	0	1 327	980	2 307
35	Mokolo	8 459	405	6 151	15 015
36	Mozogo	9 170	570	4 651	14 391
37	Soulede-Roua	1 911	0	380	2 291
	Total	237 967	29 728	61 090	328 785



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



ANNEXE II

RAISONS DES DÉPLACEMENTS

DEPARTEMENT	CONFLITS		ALEAS CLIMATIQUES		AUTRE		TOTAL	
	#	%	#	%	#	%	#	%
Diamaré	5 719	1.74%	0	0.00%	334	0.10%	6 053	1.84%
1 Dargala	0	0.00%	0	0.00%	319	0.10%	319	0.10%
2 Gazawa	336	0.10%	0	0.00%	0	0.00%	336	0.10%
3 Maroua II	741	0.23%	0	0.00%	0	0.00%	741	0.23%
4 Maroua III	2 289	0.70%	0	0.00%	0	0.00%	2 289	0.70%
5 Meri	82	0.02%	0	0.00%	0	0.00%	82	0.02%
6 Pette	2 271	0.69%	0	0.00%	15	0.00%	2 286	0.70%
Logone-Et-Chari	168 957	51%	10 807	3.29%	148	0.05%	179 912	54.72%
7 Blangoua	7 599	2.31%	1 927	0.59%	0	0.00%	9 526	2.90%
8 Darak	5 046	1.53%	0	0.00%	0	0.00%	5 046	1.53%
9 Fotokol	30 396	9.24%	0	0.00%	0	0.00%	30 396	9.24%
10 Goulfey	2 436	0.74%	0	0.00%	0	0.00%	2 436	0.74%
11 Hile-Alifa	6 212	1.89%	0	0.00%	0	0.00%	6 212	1.89%
12 Kousseri	20 012	6.09%	13	0.00%	101	0.03%	20 126	6.12%
13 Logone-Birni	13 746	4.18%	519	0.16%	0	0.00%	14 265	4.34%
14 Makary	73 248	22.28%	0	0.00%	47	0.01%	73 295	22.29%
15 Waza	10 262	3.12%	0	0.00%	0	0.00%	10 262	3.12%
16 Zina	0	0.00%	8 348	2.54%	0	0.00%	8 348	2.54%
Mayo-Danay	723	0%	14 044	4.27%	630	0.19%	15 397	4.68%
17 Gobo	145	0.04%	1 296	0.39%	38	0.01%	1 479	0.45%
18 Gueme	0	0.00%	2 038	0.62%	0	0.00%	2 038	0.62%
19 Guere	0	0.00%	1 133	0.34%	0	0.00%	1 133	0.34%
20 Kai-Kai	0	0.00%	4 273	1.30%	10	0.00%	4 283	1.30%
21 Maga	578	0.18%	4 673	1.42%	13	0.00%	5 264	1.60%
22 Yagoua	0	0.00%	631	0.19%	569	0.17%	1 200	0.36%
Mayo-Kani	794	0%	0	0.00%	87	0.03%	881	0.27%
23 Guidiguis	0	0.00%	0	0.00%	79	0.02%	79	0.02%
24 Kaele	192	0.06%	0	0.00%	0	0.00%	192	0.06%
25 Mindif	38	0.01%	0	0.00%	8	0.00%	46	0.01%
26 Moulvoudaye	497	0.15%	0	0.00%	0	0.00%	497	0.15%
27 Moutourwa	67	0.02%	0	0.00%	0	0.00%	67	0.02%
Mayo-Sava	71 876	22%	0	0.00%	105	0.03%	71 981	21.89%
28 Kolofata	18 061	5.49%	0	0.00%	105	0.03%	18 166	5.53%
29 Mora	51 995	15.81%	0	0.00%	0	0.00%	51 995	15.81%
30 Tokombere	1 820	0.55%	0	0.00%	0	0.00%	1 820	0.55%



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



	Mayo-Tsanaga	54 347	17%	214	0.07%	0	0.00%	54 561	16.59%
31	Bourha	1 786	0.54%	78	0.02%	0	0.00%	1 864	0.57%
32	Hina	657	0.20%	0	0.00%	0	0.00%	657	0.20%
33	Koza	17 900	5.44%	136	0.04%	0	0.00%	18 036	5.49%
34	Mogode	2 307	0.70%	0	0.00%	0	0.00%	2 307	0.70%
35	Mokolo	15 015	4.57%	0	0.00%	0	0.00%	15 015	4.57%
36	Mozogo	14 391	4.38%	0	0.00%	0	0.00%	14 391	4.38%
37	Soulede-Roua	2 291	0.70%	0	0.00%	0	0.00%	2 291	0.70%



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



ANNEXE III**NOUVEAUX VILLAGES RECENCÉS**

	Arrondissement	Village	PDIs	Foyer PDIs	Réfugiés	Foyers Réfugiés	Retournés	Foyers Retournés
1	Makary	BLEM (CAMP)	0	0	442	52	0	0
2	Waza	GOULOZIVINI	0	0	25	4	102	20
3	Mokolo	LDAMANG	0	0	213	34	184	36



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



ANNEXE IV

VARIATION SUR BASE FIXE DU ROUND 9

	DÉPARTEMENTS	VARIATION PDI's	VARIATION RÉFUGIÉS NON-ENREGISTRÉS	VARIATION RETOURNÉS
	Diamaré	29	-21	18
1	Dargala	0	0	7
2	Gazawa	-3	0	0
3	Maroua II	0	0	0
4	Maroua III	30	0	0
5	Meri	0	0	0
6	Pette	2	-21	11
	Logone-Et-Chari	2031	-1229	964
7	Blangoua	19	0	0
8	Darak	28	-35	0
9	Fotokol	-950	-412	0
10	Goulfey	114	0	0
11	Hile-Alifa	-4	0	368
12	Kousseri	298	-29	0
13	Logone-Birni	105	180	0
14	Makary	2761	-963	509
15	Waza	399	30	6
16	Zina	-739	0	81
	Mayo-Danay	0	3	4
17	Gobo	0	3	0
18	Gueme	0	0	0
19	Guere	0	0	31
20	Kai-Kai	0	0	-27
21	Maga	0	0	0
22	Yagoua	0	0	0
	Mayo-Kani	-2	0	-29
23	Guidiguis	0	0	1
24	Kaele	0	0	1
25	Mindif	0	0	0
26	Moulvoudaye	0	0	-31
27	Moutourwa	-2	0	0
	Mayo-Sava	-109	0	372
28	Kolofata	72	0	137
29	Mora	-171	0	235
30	Tokombere	-10	0	0
	Mayo-Tsanaga	105	17	77



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



31	Bourha	0	0	0
32	Hina	0	0	2
33	Koza	33	-5	0
34	Mogode	0	24	1
35	Mokolo	15	-7	54
36	Mozogo	35	5	20
37	Soulede-Roua	22	0	0
Total		2054	-1230	1406



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne

